Quarante-troisième Année. — N° 161 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 10 JUIN 1898.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING . . Trois mois . . 13 fr. 50. . Six mois . 26 fr. . . Un an . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . Trois mois. 15 fr.
Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, Grande-Rue, 71. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 23, — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 9 JUIN 1898

LA PLUS MERVEILLEUSE INVENTION DU SIÈCLE

Des journaux scientifiques anglais et américains nous apportent la description complète et authentique — puisqu'elle est accompagnée de documents photographiques — de la merveilleuse découverte faite aux Etats-Unis par le chimiste Charles Tripler.

Cet inventeur a résolu le problème de la production industrielle de l'air liquide. Jusqu'à présent, quelques savants étaient parvenus à produire de l'air liquide, mais très difficilement et en quantité infinitésimale, — une goutte, tout au plus, et dont la production ne coûtait pas moins de 5,000 francs!

M. Tripler a trouvé le moyen de produire de l'air liquide au prix de 50 centimes le litre ; il est convaincu qu'avant peu il pourra le vendre au prix de la glace artificielle.

Les propriétés de ce nouveau produit sont aussi variées qu'importantes.

Je considère mon invention, dit M. Tripler, comme destinée à révolutionner les conditions actuelles de l'existence plus encore que la découverte de la vapeur ou celle de l'électricité.

L'air liquide, c'est l'air ordinaire comprimé à 1781 atmosphères et refroidi à la température de 320 degrés sous zéro.

La force latente et expansive de ce produit est cent fois plus considérable que celle de la vapeur.

Dans ces conditions l'air liquide constitue la première des forces motrices, bien supérieure à l'air comprimé, à la vapeur, à l'électricité, à toutes les forces naturelles connues.

L'air liquide pourra actionner les engins de locomotion, lancer dans l'espace les projectiles de guerre, avec une énergie inconnue jusqu'à ce jour et sans qu'il faille du charbon ou de la poudre.

Son usage sera universel : l'air liquide ne produira pas seulement de la lumière et de la chaleur ; il pourra servir à produire le froid le plus intense.

La chaleur de la glace est si élevée, comparativement au froid de l'air liquide, que celui-ci entre en ébullition lorsqu'on le verse sur un bloc de glace.

L'air liquide revient lentement à l'état gazeux. Si l'on en verse une petite quantité dans un godet de glace, la glace ne fond pas, mais l'air liquide s'évapore doucement et conserve pendant vingt-quatre heures dans la chambre où se fait cette opération une température de zéro degré.

D'autre part, la force motrice de l'air liquide actionnant une dynamo suffit à éclairer tout un immeuble, à en chauffer toutes les places, à l'aide de radiateurs électriques, etc.

M. Tripler expose les propriétés suivantes de l'air liquide dans le domaine de la médecine et de l'hygiène.

Grâce à la liquéfaction, l'air se purifie d'une façon absolue. Son évaporation servira donc utilement à aérer les chambres de malades, les hôpitaux, etc.

Dans les pays tropicaux, on pourra obtenir à l'instant une température de 0° et combattre ainsi d'une façon très efficace, la fièvre jaune. Les chirurgiens savent déjà que le froid de l'air liquide est un froid véritablement « cautérisateur » : son application aux cancers produira, selon toutes vraisemblances, des résultats merveilleux.

La fièvre chaude, l'asthme et peut-être la phtisie pourront être traitées et vaincues par l'emploi de cet air pur et réfrigérant.

Comme force motrice, l'air liquide donnera lieu aux applications les plus inattendues.

Les navires seront actionnés par la force expansive de l'air liquide ; ils ne devront plus remplir leurs cales de charbon ; d'autre part, la force de l'air liquide étant beaucoup plus élevée que celle de la vapeur, les navires pourront marcher à une allure beaucoup plus rapide et filer de 40 à 50 nœuds à l'heure.

Pour la navigation sous-marine, l'air liquide aura deux usages : on l'emploiera comme force motrice et on l'emploiera pour l'aérage et la réfrigération intérieure du bâtiment.

Enfin, il est probable que l'air liquide permettra de résoudre définitivement le difficile problème de la navigation aérienne. Ce qui, jusqu'à présent, a fait échouer tous les essais, c'est la nécessité d'emporter, dans la nacelle, du charbon, des chaudières, toutes choses lourdes et dangereuses à manier, en raison de la présence d'un gaz inflammable.

L'emploi de l'air liquide supprime ces difficultés. Pas de charbon à faire brûler, pas d'explosion à craindre.

Et, d'autre part, on pourra se contenter de chaudières en aluminium, et l'on réduira ainsi à sa plus simple expression le poids des engins destinés à diriger les ballons.

UN PROCÉDÉ DE TISSAGE ÉLECTRIQUE

Il n'est bruit à Vienne, depuis une semaine, que d'un nouveau procédé de tissage électrique dont l'inventeur ne serait autre que Jan Szezepanik, le Polonais qui a déjà trouvé l'appareil pour voir à distance, appelé télectroscope. Nous reproduisons cette nouvelle sous toute réserve.

Sans entrer dans des détails techniques qui exigeraient, d'ailleurs, de longs développements, nous dirons que l'invention consiste à photographier d'abord, à l'aide d'un appareil spécial, le modèle ou le dessin qu'on veut reproduire, puis à transposer ce dessin mécaniquement, par un procédé nouveau d'électro-gravure, sur une mince feuille métallique où l'on pratique ensuite les trous nécessaires pour en faire un patron.

Cette opération préliminaire, qui exigeait jusqu'à présent de longs mois de travail, ne dure plus que quelques heures. Le premier métier à tisser électrique construit sur les modèles de Jan Szezepanik est arrivé à Vienne ces jours-ci, et tout le monde, là-bas, on en dit merveille.

Pour donner une idée de la rapidité du nouveau système, nous dirons qu'en trois minutes on peut photographier n'importe quel dessin et qu'il ne faut pas plus d'une demi-heure pour le reproduire dans un tissu quelconque. Aussi l'appareil est-il déjà considéré comme le clou de l'Exposition jubilaire qui a lieu en ce moment à Vienne.

LES DÉPUTÉS ANTISÉMITES

chez le garde de sceaux

L'*Agence Havas* communique le compte-rendu suivant de la réception des députés antisémites par le garde des sceaux :

« M. Milliard, garde des sceaux, a reçu ce matin MM. Drumont, Marchal, Firmin Faure, Morinaud, le comte d'Aulan, Cluseret et Gervaize, députés, qui venaient lui demander d'ordonner par télégraphe la mise en liberté immédiate des personnes condamnées à l'occasion des troubles d'Algérie.

» Le ministre leur a confirmé la décision prise hier par le gouvernement, sur l'avis du gouverneur général et du procureur général, d'accueillir favorablement les recours en grâce formés par ces condamnés. La plupart bénéficient de la grâce totale, y compris M. Max Régis.

» L'ordre d'élargissement partira télégraphiquement de Paris dès que les dossiers individuels seront parvenus à la chancellerie et que le décret de grâce aura été signé par le président de la République.

» Toutefois, le ministre a indiqué à la délégation que M. Max Régis restait sous le coup d'une ordonnance de prise de corps rendue par la chambre d'accusation de la cour d'Alger en raison des discours prononcés par lui à la réunion de la salle Chaynes.

» M. Milliard a ajouté que le procureur général près la cour d'Alger lui avait fait savoir qu'il ne s'opposerait pas à la demande de mise en liberté provisoire que M. Max Régis vient de formuler à nouveau de ce chef.

» Il résulte de cette situation que, malgré la grâce accordée, M. Max Régis ne pourrait être mis immédiatement en liberté que si la demande dont il a saisi la Chambre des mises en accusation était acceptée par celle-ci.

» Avant de se retirer, les députés ont signalé au garde des sceaux la situation d'un certain nombre de magistrats algériens qui, suivant eux, n'auraient plus une autorité suffisante dans les postes qu'ils occupent actuellement par suite de leurs relations ou de leur attitude dans les récentes luttes politiques. »

L'ÉLECTION DU BUREAU DÉFINITIF

Paris, 8 juin. — Les divers groupes se sont réunis en vue de désigner leurs candidats au bureau définitif.

Pour la présidence, les républicains progressistes ont naturellement désigné M. Deschanel; la gauche démocratique, les radicaux-socialistes et les socialistes, M. Brisson.

Pour la vice-présidence, les modérés présentent MM. Krantz et Leygues; les radicaux, MM. Sarrien et Isambert; les radicaux-socialistes, M. Mesureur.

On sait qu'il y a quatre vice-présidents.

Pour les huit postes de secrétaire, la droite présente M. Maurice Binder; les indépendants, M. des Rotours, les modérés, MM. Sommellier et Ordinaire deux nouveaux; les radicaux, MM. Ruau et Rajon; les radicaux socialistes, MM. Dubief et Berteaux; les socialistes, M. Jourde.

Pour les trois postes de questeur, les modérés présentent MM. Antoine Perrier et Lechevalier ; la gauche, en présence du nombre des candidats radicaux, laisse ses membres libres de voter pour MM. Guillemet, Bizarelli, Chapuis, Pajot, Chadioux, Rivet, etc.

Le groupe antisémite réclame un secrétaire.

Les bureaux des groupes se réunissent à cinq heures pour s'entendre en commun sur la candidature.

Paris, 8 juin. — Les bureaux des groupes n'ont pas réussi à s'entendre sur le choix commun des candidatures, pour les divers votes du bureau définitif. En conséquence, ils ont décidé de garder chacun leur liberté d'action. Les groupes se réuniront demain avant la séance.

A LA CHAMBRE

Les élections contestées

Paris, 8 juin. — On sait que le deuxième bureau, par 17 voix contre 13, s'est prononcé pour l'invalidation de l'élection du prince d'Aremberg, député rallié de la première circonscription de Bourges.

M. d'Aremberg a eu 740 voix de majorité, sur son concurrent socialiste.

Le motif qui a déterminé l'invalidation a été une affiche signée par MM. Poincaré et Deschanel, avec mention de leur qualité de vice-présidents de la Chambre et recommandant aux électeurs la candidature de M. d'Aremberg.

Or, de l'audition de M. Poincaré, il résulte que sa qualité de vice-président de la Chambre a été utilisée sans son assentiment.

De son côté M. le prince d'Arenberg a établi que l'affiche incriminée avait été placardée par les soins de l'association républicaine qui patronnait sa candidature et dont le comité avait cru pouvoir se servir des noms de MM. Poincaré et Deschanel, suivis de leurs qualités, sans leur en demander l'autorisation.

Les membres du bureau présents, en majorité radicaux, ont voulu, tout en étant désagréables à M. Deschanel, retenir le fait comme une manœuvre frauduleuse.

Trente membres seulement sur cinquante-trois étaient présents.

Le deuxième bureau a décidé de proposer à la Chambre la validation de M. Georges Leygues, député de Villeneuve-sur-Lot, ancien ministre, vice-président provisoire de la Chambre.

Mais le rapporteur a reçu mission du bureau de signaler ce fait que M. Georges Leygues avait obtenu pour son arrondissement, rien que depuis le mois de janvier dernier, 204,000 francs de subventions à divers titres.

On annonce comme infiniment probable la proclamation par la Chambre, sur proposition des bureaux, de M. Antoine Gavent, député sortant, battu, à la place du colonel Astuna, peut-être celle du comte Lanjuinais à la place de M. Langlais.

Cette procédure fut déjà employée au profit de M. Le Myre de Vilers contre M. Ternissen.

On annonce comme quasi certaine, l'annulation de l'élection de l'Inde française où M. Henrique a été proclamé élu contre M. Pierre Alype.

Il n'y aurait pas eu scrutin au sens légal du mot.

Paris, 8 juin. — Le 6e bureau est disposé, assure-t-on, à proposer à la Chambre l'invalidation de M. Lasserre, député du Tarn-et-Garonne, et peut-être même l'annulation des opérations électorales.

L'incident Lazies-Camper

L'abbé interdit Camper, concurrent malheureux de M. de Rohan, est venu aujourd'hui au Palais-Bourbon.

Il a rencontré dans un couloir M. Lazies, député antisémite du Gers et l'a salué.

Celui-ci s'est vivement retourné et a apostrophé l'abbé en termes très durs :

« Gardez votre salut, monsieur, je ne vous le rendrai pas; je ne veux pas vous connaître; vous feriez mieux, polisson que vous êtes, de prendre un veston que de déshonorer la soutane comme vous le faites ! »

L'abbé Camper, doublement interdit, s'est retiré sans demander son reste.

La Présidence

Paris, 7 juin. — M. Brisson est-il décidément candidat à la présidence ? demandions-nous à un député.

— Comment donc ! nous répondit-il, il se raccroche à toutes les branches et si les branches lui manquaient il se raccrocherait à une allumette.

Ajoutons que les pronostics lui sont plutôt défavorables.

— La majorité de M. Deschanel ne sera pas grossie dit-on, mais il aura la majorité.

C'est M. Sarrien qui présidera la séance de demain, et M. Leygues, la suivante. Les deux séances sont nécessaires pour la constitution du bureau définitif.

En tout cas l'installation du nouveau président n'aura lieu que lundi.

Les socialistes sont, paraît-il, décidés à mener la vie dure à M. Deschanel, s'il est élu.

Ils auraient déjà formé le projet de provoquer à la première occasion un formidable tumulte : un d'eux s'exposerait exprès à toutes les sévérités du règlement, de façon à faire proposer son exclusion.

Ils espéreraient que la Chambre consultée se refuserait à prononcer cette exclusion et que l'autorité du président, déjà bien faible, serait pour ainsi dire réduite à néant.

Le ministère et M. Méline

Le *Temps* publie la note suivante :

« Aux renseignements que nous avons donnés hier sur les intentions de M. le président du conseil nous pouvons ajouter que, dans ses déclarations à la Chambre, à l'occasion de l'interpellation de M. Millerand, M. Méline fera connaître qu'au cas où sa politique serait approuvée il reconstituerait son cabinet sur les bases les plus larges, d'après les indications qui lui seront fournies, tant par les votes des 8 et 22 mai que par la discussion elle-même et le ou les scrutins destinés à la clore.

» M. Méline n'aura pas besoin de recevoir une nouvelle investiture du président de la République, car tous ses collègues ont déjà mis leurs démissions à sa disposition. »

LE JUSTICIER

Paris, 8 juin. — Les députés ont reçu aujourd'hui, sous pli cacheté, un envoi qui les a plongés dans la stupéfaction. Cet envoi était composé de *fac-simile* d'enveloppes et de lettres adressées à certains personnages, députés ou non, qui ont pris une part très active à la campagne Dreyfus.

Toutes ces lettres, signées d'une même initiale, font mention d'envois d'argent et il s'y trouve, paraît-il, des détails absolument typiques, des indications on ne peut plus caractéristiques sur la campagne elle-même.

L'expéditeur, qui signe *Le Justicier* annonce qu'il a en mains d'autres documents et qu'il les fera connaître à son heure.

Ces renseignements nous ont été fournis par un député. Notre interlocuteur a demandé si on se trouvait en présence d'une mystification, d'une nouvelle affaire Norton, ou si les documents sont authentiques. Dans ce cas, disait-il, l'effet produit serait formidable.

IL FAUDRA Y VENIR

Le président du tribunal de Château-Thierry, M. Magnaud, est en passe de devenir célèbre. On se rappelle un précédent et très voisin jugement qui fit tant de bruit, à propos d'une pauvre femme qui, n'ayant rien à mettre sous la dent des siens, vola un pain chez un boulanger, et fut acquittée. A l'heure qu'il est, cette femme est *garçon* de bureau à la *Fronde*, et elle doit cela nécessairement à la publicité fournie par les journaux au jugement du président Magnaud, de Château-Thierry.

Aujourd'hui, — ou plutôt hier, — voici encore une autre affaire, où le même président du même tribunal a jugé sentimentalement, une fois de plus, plutôt que juridiquement. Il s'agissait d'une pauvre fille-mère, sans la moindre ressource, et qui avait vainement réclamé quelques subsides au père de leur enfant. Celui-ci n'ayant point cessé de faire la sourde oreille, la mère l'attendit au passage et lui jeta des pierres à la tête, sans toutefois que cette lapidation ait eu quelque chose de bien grave.

Et voilà pourquoi elle était traduite en justice, par le père de son enfant. C'est une des choses les plus iniques au monde que ce déni de collaboration, parce que l'un des collaborateurs s'en tire indemne, tandis que l'autre ne peut rien contester, en présence des preuves matérielles. L'impunité masculine, dans ces circonstances, est une chose monstrueuse, et elle dure depuis le commencement du monde. Le coupable, — le complice si vous voulez, — s'en tire cyniquement en disant : Prouvez que c'est moi ! Et aussitôt il court ailleurs, toujours disposé à exercer son honorable industrie.

Nous trouvons indignes, et nous n'avons pas tort, les tristes sires qui vivent des filles et fournissent à la criminalité ses plus nombreux et ses plus tristes héros. En quoi et pourquoi ne seraient-ils pas logés à la même enseigne, ceux qui déclinent toute responsabilité dans la plus incontestable des collaborations ? C'est, sans aucun doute, en partant de ce point de vue, que le président du tribunal de Château-Thierry a rendu son arrêt, anti-juridique mais démontrant, à n'en pas douter, qu'il serait temps de songer, en ces sortes de choses, à une législation plus humaine.

Jamais, en quelque circonstance que ce soit, la raison du plus fort ne fut plus injuste et plus barbare. C'est à réformer, et à ce point de vue, le jugement de Château-Thierry fournit une précieuse indication. Je sais bien qu'on ne manquera pas, à cette occasion, de faire intervenir le chantage et les inconvénients d'une accusation effrontée à l'adresse d'un innocent. Cela peut arriver, je n'en disconviens pas ; mais la justice est appelée à débrouiller des écheveaux autrement emmêlés ; et quand la preuve est flagrante, irrécusable, est-il possible d'admettre un seul instant d'hésitation ? Je ne le pense pas ; car il ne saurait y avoir de plus solennel encouragement à l'abdication et à la lâcheté. J. N.

LANCEMENT D'UN BALLON SONDE

Paris, 8 juin. — Ce matin à 2 heures et à 8 heures ont eu lieu à l'usine à gaz de la Villette les lancements successifs de deux ballons sondes dont le premier lancé était d'un volume minimum de 40 mètres cubes, pour le second à la quantité d'air « maxima » de 465 mètres cubes.

Enfin à 9 heures s'est élevé le « Balaschoff » aérostat de 1,700 mètres, dans lequel ont pris place MM. Hermite et Bezançon.

Les instruments emportés à bord des aérostats sont en plus de l'outillage habituel, les nouveaux appareils enregistreurs de MM. Cailletet, Viola, membre de l'Institut, et Teisserenc de Bort.

MM. Hermitte et Bezançon exécuteront à bord du « Balaschoff » les expériences comparatives édictées par la conférence internationale d'aérostation.

L'expérience du lancement des ballons-sondes se répète en ce moment sur plusieurs points, à Petersbourg, à Berlin, à Strasbourg.

Partout les ballons-sondes seront accompagnés de ballons montés d'où les aéronautes pourront étudier, comme le feront aujourd'hui MM. Hermite et Bezançon, à bord du *Balaschoff*, le fonctionnement des nouveaux appareils de MM. Viola et Cailletet, de l'Institut, et du système de délestage automatique confié aux ballons-sondes.

LA GUERRE

LA LUTTE AUTOUR DE SANTIAGO

Les hostilités qui ont lieu en ce moment devant Santiago de Cuba acquièrent une grande importance. Malgré la réserve avec laquelle on doit accueillir toutes les informations de source américaine, il est maintenant certain que la situation des Espagnols devient fort grave.

Santiago est attaqué par terre et par mer et le dernier bombardement de l'escadre américaine paraît avoir eu des conséquences très dommageables pour les défenses de la ville, dont les forts ont été réduits au silence.

Ainsi, une dépêche du Cap-Haïtien au *Daily Chronicle* annonce que le bombardement des forts de Santiago par l'escadre américaine a donné des résultats complets. Le fort Morro n'est qu'une masse de ruines de maçonnerie, la batterie d'Estella a été réduite au silence. Le croiseur espagnol qui a essayé de faire sauter l'épave du *Merrimac* à l'entrée du port a été atteint par des obus américains et les hommes ont été obligés de l'abandonner. Le commandant de ce croiseur et cinq marins ont été tués, tandis qu'un lieutenant et seize autres marins ont été blessés.

D'autre part, le département de la marine à Washington a reçu une dépêche de l'amiral Sampson annonçant que lundi matin, entre sept heures et demie et dix heures, il bombarda les fortifications de Santiago qui furent réduites complètement au silence.

L'engagement a eu lieu au milieu d'un brouillard intense, la pluie tombait.

Les Américains ouvrirent le feu et les Espagnols répondirent aussitôt. Les navires américains ne manœuvraient pas, mais leur feu était très nourri. Bientôt, cependant, la ligne des navires se rapprocha de la côte. Le *Broklyn* et le *Texas* réduisirent promptement au silence les batteries des forts.

Le feu se déclara dans le fort Estrella; les batteries du fort Castro furent attaquées par le *New-York* et le *New-Orléans*; le feu se déclara au fort Catalina, qui cessa de tirer. A dix heures, les Espagnols cessèrent de tirer et l'amiral Sampson ordonna aussi de cesser le feu.

Aucun navire américain n'a été atteint. Aucun Américain n'a été blessé.

Ce que disent les Espagnols

Nous venons de reproduire les renseignements de source américaine ; voici maintenant les nouvelles de source espagnole :

Les dépêches de Santiago de Cuba parvenues à la Havane disent que, dans leur dernier bombardement, les Américains ont été de nouveau repoussés. Les dégâts de la ville sont sans importance et déjà réparés.

Les canons n'ont pas cessé un instant de tirer pendant le combat. Toutes les batteries sont encore en état de riposter au feu de l'ennemi. Avant la dernière attaque, le colonel Ordonez, à bord de la *Reina-Mercédès*, a fait fonctionner lui-même ses canons. Tous considèrent le colonel Ordonez et le général Linarès comme les héros de la journée.

D'après la dépêche officielle, les pertes des Espagnols sont, pour l'armée de terre, d'un soldat tué et de cinq officiers blessés, dont le colonel Ordonez légèrement atteint, un capitaine, un lieutenant d'artillerie et deux officiers de volontaires.

Pour l'armée de mer, les pertes sont de 27 morts, dont le commandant en second du *Reina-Mercédès*, 5 marins et 21 soldats d'infanterie, et de 12 blessés, dont 1 lieutenant de vaisseau et 11 marins. L'état de la plupart des blessés n'est pas grave. De nombreux blessés et même le colonel Ordonez continuent leur service aux batteries.

Déclaration de M. Alger

Le correspondant du *Daily Mail* à Washington annonce que le secrétaire à la guerre, M. Alger, parlant du bombardement de Santiago, a déclaré qu'il était à supposer que l'amiral Sampson, en bombardant les forts, faisait les préparatifs pour l'arrivée de la grande expédition en réduisant au silence les batteries qui, dominant la mer, auraient pu rendre le débarquement difficile.

Le débarquement des troupes de la marine avec l'artillerie était aussi un mouvement de préparation nécessaire.

Après le conseil des ministres d'aujourd'hui, M. Alger a déclaré qu'il avait reçu une dépêche du général Schafter à Tampa, disant qu'on avait commencé l'embarquement de vingt mille réguliers sur les transports et qu'il espérait que ces bateaux pourraient prendre la mer jeudi.

Le retard qui s'est produit est dû à la mauvaise organisation du service des transports.

Le général Miles en arrivant à Tampa a trouvé les lignes de chemin de fer bloquées sur une distance de dix milles par des trains de marchandises.

Au Parlement espagnol

Madrid, 8 juin. — Au cours de la séance de la Chambre, répondant à une question, le ministre de la marine lit la dépêche officielle de l'amiral Cervera. Il ajoute que le maréchal Blanco a aussi télégraphié, annonçant que les forces du général Linarès ont repoussé les Américains qui voulaient débarquer à Saguadaras.

Le député carliste Fiorens développe son interpellation au sujet de l'affaire de l'*Alliance* qui fut canonnée au commencement de la guerre de Cuba par le croiseur espagnol *Conde-Venadito*.

Au Sénat, le ministre de la marine donne lecture de la dépêche de l'amiral Cervera. Il ajoute que le bombardement a duré trois heures; les forts Morro, Sacora et Punta-Garda ont répondu.

Le Sénat vote à l'unanimité de chaleureuses félicitations à l'armée et à la marine qui maintiennent le droit du pavillon national.

Un navire qui force le blocus

On mande de Kingston que le vapeur *Benito*, venant de Manzanillo, port de la baie de Buena Esperanza, à environ deux cents kilomètres de Santiago, a forcé le blocus et est arrivé sans incident à la Jamaïque.

Arrivée du « La Fayette » à Saint-Nazaire

Saint-Nazaire, 8 juin. — Le paquebot *La Fayette*, venant du Mexique, est arrivé ce matin, après avoir touché à la Corogne.

Conduite chevaleresque de l'amiral Cervera

New-York, 8 juin. — Le *New York Herald* ayant envoyé un télégramme à l'amiral Cervera à Santiago pour lui faire connaître que le peuple américain apprécie hautement sa conduite chevaleresque à l'égard de l'équipage du *Merrimac* et pour lui demander des nouvelles de la santé des prisonniers, a reçu de l'amiral Cervera la dépêche suivante :

« Santiago, 8 mai. — Les prisonniers ne sont plus soumis à mon autorité, mais à celle du lieutenant général Linarès, commandant en chef à Santiago de Cuba.

» Les prisonniers sont traités comme des officiers espagnols de grade égal. Tous sont en bonne santé.

» Signé : Cervera. »

Le *Herald* a immédiatement fait connaître la teneur de ce télégramme aux familles des prisonniers.

AUX PHILIPPINES

Madrid, 8 juin. — Suivant les dernières nouvelles de Manille via Hong-Kong, la discorde continue de régner parmi les rebelles. Ceux-ci commettent des actes de violence et ont massacré des Espagnols à la Union.

D'autre part, on assure que le général Correa, ministre de la guerre, a reçu du général Augusti un télégramme lui exposant les difficultés auxquelles il doit faire face.

Le gouverneur des Philippines déclare la situation actuelle insoutenable et réclame l'envoi immédiat de renforts.

Londres, 8 juin. — On mande de Hong Kong au *Times* : « Aguinaldo voudrait former un gouvernement indigène aux Philippines sous le protectorat américain. Aguinaldo assumerait la dictature jusqu'à la conquête de l'archipel et établirait ensuite une assemblée républicaine.

» Dans ses proclamations, Aguinaldo affirme que la vie et les biens des Européens, des Chinois et des Espagnols non combattants seront respectés et protégés et que les excès seront évités. »

Dernière Heure

De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

LE CONFLIT HISPANO-AMÉRICAIN

A la Chambre espagnole. — La discussion sur les nouvelles des Philippines

Madrid, 9 juin. — Les nouvelles reçues des Philippines ont fourni l'occasion d'une très longue et très vive discussion à la Chambre.

M. Romero Robledo a prononcé un long discours disant que les événements actuels sont la conséquence de faits antérieurs. Il déclare qu'il ne veut pas faire au gouvernement l'injure de croire qu'il n'a rien fait pour éviter tous les malheurs qui accablent l'Espagne ; il ne blâme pas le gouvernement, mais il ne l'approuve pas non plus.

Il ajoute qu'en ne portant pas secours à Manille après la bataille de Cavite, nous avons contribué au désastre, parce que les indigènes étant d'une race inférieure, ont toujours leurs sympathies portées pour les plus forts.

Il ajoute que si les circonstances actuelles permettaient de donner des conseils, il dirait qu'aujourd'hui il n'y a qu'un chemin, la résistance; il n'y a qu'un problème à suivre, c'est de résister jusqu'à la mort ou de se rendre, mais il faut que le général Augusti mette en sûreté les vieillards, les femmes et les enfants qui se trouvent à Manille, afin de ne pas gêner la résistance.

M. Salmeron a déclaré que les républicains approuveront le gouvernement, donnant ainsi la preuve qu'ils défendent avant tout les intérêts de la patrie ; si le gouvernement juge le mal irrémédiable, qu'il le dise, pour que dans le cas contraire le parlement et le pays puissent y remédier.

M. Sagasta affirme qu'il a dit la vérité entière, et qu'il compte sur la virilité de l'Espagne. Le gouvernement croit qu'il a droit à l'approbation du pays en soutenant avec honneur deux guerres coloniales et une autre désavantageuse avec une puissance étrangère.

Le député Mella interrompt : « Votre politique est celle de l'abandon. »

M. Salmeron demande ce qu'on a fait depuis Cavite.

M. Sagasta reprend et parle des succès à Cuba. Il est applaudi par la majorité. Il blâme les critiques de M. Romero Robledo et déclare qu'une explication publique est impossible. Si nous possédions, dit-il, l'escadre de l'Angleterre, nous procéderions d'une autre façon.

Il ne croit pas la situation des Philippines sans remède. Les nouvelles d'aujourd'hui amoindrissent la portée des rapports officiels d'hier. Il demande de la sérénité et que les Espagnols fassent preuve de leur traditionnel héroïsme.

Le député Mella affirme que le gouvernement compte plus sur l'abandon qu'avec l'honneur. Les peuples, dit-il, qui gardent le silence devant un Sedan ne méritent pas de passer à l'histoire. On doit des explications au pays et au parlement ; dans le cas contraire le pays se soulèvera.

La séance est levée à huit heures du soir.

Le discours de M. Romero Robledo a produit grand effet.

Divers députés de la majorité estiment que le discours de M. Sagasta est téméraire et manque d'énergie et de sincérité. Ils supposent qu'il doit contribuer à préparer l'opinion à une solution conforme aux projets du gouvernement.

Les journaux anglais

Londres, 9 juin. — Le correspondant du *Daily Chronicle* à Washington télégraphie que le rapport de l'amiral Sampson est arrivé. L'amiral déclare qu'il a bombardé les forts de l'entrée du port de Santiago de 7 h. 30 du matin à 10 heures le 6 juin.

Il a rapidement réduit au silence les batteries espagnoles, sans aucun dommage pour ses navires, quoique quelques-uns se soient approchés à deux cents mètres du fort Morro.

Le correspondant du *Daily Mail* à Washington dit que l'administration de la guerre s'étonne et se félicite que l'escadre de l'amiral Sampson n'ait subi aucun dommage pendant le bombardement.

D'après les derniers renseignements les troupes espagnoles à Santiago sont démoralisées. Des émeutes ont éclaté dans la ville. Quant à la flotte espagnole, on croit que l'amiral Cervera préférera couler ses navires plutôt que de les laisser tomber entre les mains des Américains.

L'expédition de Santiago

Le correspondant du *Morning Post* à Washington annonce que M. Alger, secrétaire d'Etat à la guerre, a reçu un télégramme du général Schafter à Tampa l'informant qu'un premier détachement de troupes est parti pour Santiago via Key West. On croit que ces soldats arriveront à Santiago dimanche.

Le correspondant du *Daily Mail* à Washington dit que les troupes envoyées à Santiago s'élèvent à 18.000 hommes, formant sept régiments de cavalerie, dix-sept d'infanterie, quatorze bataillons d'artillerie avec des canons de siège, un bataillon de génie avec un train aérostatier français. Tous ces soldats, qui sont des réguliers, sont sous le commandement du général Schafter.

Vingt mille hommes environ restent à Tampa et sont destinés à être envoyés à San Juan de Porto-Rico, où l'amiral Sampson et le commodore Schley ont reçu l'ordre de se rendre quand ils auront pris Santiago.

Les forces espagnoles

On mande de New-York au *Standard* que le général Pando et le général Lénarès sont à Santiago avec 24,000 hommes. Une grande bataille sur terre est inévitable d'ici quelques jours ; les Espagnols ont d'ailleurs décidé de précipiter l'attaque.

L'affaire du lieutenant Carrenza

Une dépêche de Washington au *Morning Post* annonce que des avis d'Ottawa signalent que le gouvernement canadien a reçu de M. Chamberlain l'autorisation d'exercer des poursuites contre le lieutenant Carrenza et M. Dubos.

Le ministre de la justice va être chargé de l'affaire.

Le correspondant du *Daily Mail* à Madrid annonce qu'on attache peu d'importance au débarquement des troupes américaines, car on est convaincu que les troupes espagnoles leur donneront une bonne leçon.

On commente la non intervention de l'amiral Cervera dans l'affaire d'avant-hier d'une manière défavorable à l'amiral.

Les alliances de l'Angleterre

M. John Morley parlant à Leeds hier soir a critiqué le projet d'une alliance anglo-américaine qui amènerait les Etats-Unis à la militarisation comme en Europe.

Parlant de l'alliance avec l'Allemagne il a déclaré que c'était cette puissance qui avait provoqué toutes les complications en Chine.

Les Etats-Unis et l'Angleterre

On mande de Washington au *Daily Mail* que la déclaration de M. Curzon, à la Chambre des communes, portant que toutes les difficultés entre les Etats-Unis et l'Angleterre étaient en voie de règlement, a donné lieu à un échange de dépêches entre les ministres des puissances et leurs gouvernements respectifs.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 9 juin

Présidence de M. Sarrien, vice-président provisoire

M. Deschanel, par un sentiment de convenance facile à comprendre, n'a pas voulu présider les opérations du scrutin ouvert sur sa propre élection.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT

La Chambre est à peu près au complet; les tribunes sont également très garnies; beaucoup de dames et de toilettes élégantes.

MM. Méline, Cochery, Turrel, sont au banc des ministres.

L'animation est grande, moins cependant que lors des deux scrutins pour l'élection du président provisoire.

Si la bataille doit être décisive, il ne semble pourtant pas que le résultat puisse en être douteux. A ce point de vue, l'attitude du centre et de l'extrême gauche est significative; celle-ci trahit bientôt son inquiétude par l'organe de M. Breton qui demande la parole pour une motion d'ordre.

MOTION D'AJOURNEMENT REPOUSSÉE

M. Breton demande, ni plus ni moins, qu'on ajourne l'élection du bureau définitif jusqu'à l'arrivée des députés des colonies; ceux-ci étant radicaux en majorité leurs voix, on l'espère du moins, pourraient faire pencher la balance en faveur de M. Brisson contre M. Deschanel. Cette motion est accueillie par les exclamations ironiques du centre et faiblement appuyée par les applaudissements de l'extrême gauche.

M. Ribot vient aussitôt la combattre. La Chambre a décidé dit-il, à sa dernière séance, sans contestation, que la nomination du Président définitif aurait lieu aujourd'hui ; les représentants de tous les partis se sont mis d'accord sur cette date, et il n'y a pas de raison pour la modifier. (Applaudissements au centre).

La motion de M. Breton est mise aux voix au milieu d'une vive animation.

Au centre, on crie : Votez bleu !

Le scrutin donne les résultats suivants :

Votants, 534; majorité absolue, 268; pour, 220; contre, 314. La motion d'ajournement est repoussée.

Le centre applaudit; l'extrême gauche paraît de plus en plus découragée.

M. DESCHANEL

élu président définitif

(Dépêche par priorité)

Notre correspondant particulier nous adresse, par priorité, la dépêche suivante :

Paris, 9 juin. — M. Deschanel est élu président définitif de la Chambre, par 287 voix contre 277 à M. Brisson, sur 567 votants.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, Mercredi 8 juin.	
2 heures soir	23° au-dessus	767 =/=	Variable
5 heures soir	19° »	767 =/=	»
9 heures soir	18° »	766 =/=	
		Jeudi 9 juin 1898.	
Minuit	16° au-dessus	765 =/=	Variable
1 heure matin	15° »	765 =/=	»
2 heures »	15° »	765 =/=	»

Paris. — Mardi 8 juin 1898. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Le baromètre est assez uniforme sur toute l'Europe et de nombreux mouvements orageux se forment sur la France et la Méditerranée occidentale où a eu lieu une baisse de 2 mm. environ, tandis qu'une hausse est signalée en Irlande. Les fortes pressions de la Scandinavie descendent sur l'Autriche. Le vent est faible de l'est sur la Manche, variable en Gascogne et en Provence. Des pluies accompagnées d'orages sont signalées dans l'ouest de l'Allemagne et sur la France. On a recueilli 35 mm. d'eau à Biarritz, 15 à Cherbourg, 3 à Nantes, 2 à Lyon.

La température reste élevée; elle était ce matin, de 19° à Bodø, 20° à Paris, 18° à, 25° à Brindisi. On notait 12° au puy de Dôme, 10° au Mont Ventoux, et 3° au pic du Midi. — En France, le temps chaud va persister avec ondées orageuses. A Paris, hier, très nuageux; ce matin, pluvieux. Moyenne d'hier, 7 juin, 15.2, supérieure de 2° à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 23°0; minimum de ce matin, 14°0. — A la tour Eiffel, max. 20.4. — Baromètre à sept heures du matin, 763 mm. 0, stationnaire à midi.

Liste des communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres, en France n'est que de quinze centimes :

Aelbeke, Anseghem, Antoing, Anvaing, Ansevat Anseroeul, Arc-Ainières, Autryve, Aveighem.

Bailleul, Barry, Bas-Forest, Bas-Warneton, Baugnies, Bavinchove, Beclers, Belleghem, Berchem, Béveren, Bisseghem, Blandain, Boesinghe, Bossuyt, Bruyelle.

Cachtein, Calonne, Caster, Celles, Chercq, Comines, Cordes, Courtrai, Coyghem, Courmenhelst, Cuerne.

Dadizèle, Dergneau, Derlyck, Desselghem, Dickebusch, Dottignies, Dranoutre.

Emelghem, Ere, Escanaffles, Espierres, Esplechin, Esquelmes, Estaimbourg, Estaimpuis, Evregnies.

Fontenoy, Forest, Froyennes, Froidmont, Guignies, Gulleghem, Gyselbrechtegem.

Harlebeke, Hairines, Heerstert, Helchin, Hermines, Herquegies, Herseaux, Heule, Hertain, Hollain, Hollebecq, Houthem, Howardies, Hulste.

Ingelmunster, Iseghem, Ingoyghem, Jollain.

BOURSE DE PARIS DU 9 JUIN

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ETRANGERS

Pr. cl.		Ouvert	Clôt. jr
103 17	3 0/0 comptant	103 0	103 25
103 22	3 0/0 terme	103 15	103 25
101 67	3 0/0 Amort. compt.	101 15	101 55
...	3 0/0 Amort. terme	101 60	...
...	3 1/2 comptant	106 15	106 25
106 40	3 1/2 terme	106 30	106 35
...	Emprunt Tonkin	91 ..	...
...	Argentins	448 ..	...
102 80	Autriche	102 70	...
64 ..	Brésil	57 75	57 75
...	Chine 4 0/0	16 25	...
109 ..	Egypte unifiée	109 ..	108 85
3 40	Espagne exter. compt.	33 60	33 60
35 35	— terme	33 60	33 97
...	Italien 5 0/0 comptant	93 50	...
93 57	— terme	93 35	93 65
...	Hongrois 4 0/0	[illegible]	104 ..
...	Portugais 3 0/0 compt.	19 ..	10 ..
...	» terme	...	...
22 05	Turc (série D) terme	22 05	22 10
...	Russe 4 0/0 1890	[illegible] 50	[illegible] 70
96 25	— 3 0/0 1891	96 20	...
...	— 4 0/0 1893	...	...
...	— 3 1/2 1894	101 90	...

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.		Clôt. jr	Pr. cl.		Clôt. jr
[illegible]	Crédit Foncier Bons 1887	[illegible]	481 50	Ardennes	[illegible]
54 50	— 1888	[illegible]	476 ..	Est 3 0/0 anc.	[illegible]
520 ..	Communales 1879	[illegible]	4[illegible]	— nouv.	475 ..
506 ..	— 1880	[illegible]	487 50	Nord 3 0/0 anc.	487 ..
[illegible]	— 1891	[illegible]	488 ..	Nord 2 1/2	488 ..
[illegible]	— 1892	501 ..	481 ..	— nouv.	480 10
...	Foncières 1877	...	478 50	Orléans 3 0/0 a.	478 50
[illegible]	— 1879	501	450 ..	— n.	[illegible]
[illegible]	— 1883	473 10	58[illegible] 25	Orléans 2 1/2 0/0	480 25
501 50	— 1885	502 ..	476 ..	Ouest 3 0/0 anc.	476 5[illegible]
[illegible]	— 1885	[illegible]	458 ..	— nouv.	[illegible]
492 50	Ville de Paris F. 90 fr. p. 1895	402 50	462 50	Sud de France	462 25
...	Obl. 1855-60 3 0/0	...	403 ..	Econom. 3 0/0	405 ..
566 ..	— 1865 4 0/0	564	4[illegible]7 ..	Ville Lyon 1880	505 5[illegible]
[illegible]	— 1869 3 0/0	439	427 ..	Marseille 1877	1.7 ..
479 ..	— 1871 3 0/0	4[illegible]9 50	516 ..	Bordeaux 3 0/0	...
579 ..	— 1875 4 0/0	57[illegible]	...	— 1881	...
573 ..	— 1876 4 0/0	573	501 ..	Montpellier 1894	501 ..
4[illegible]3 ..	— 1886 3 0/0	40[illegible] 50	...	Petite Bons	...
466 75	— [illegible]	1[illegible] 10	...	P.-L.-M. fus. a	...
390 50	— 1892 2 1/2	390 75	...	— fus. n.	...
[illegible] 75	— [illegible]	109 50	...		...

Bourse commerciale de Paris du 9 juin

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Alcool			**Avoines**			**Farines**		
Cour.	48 75	48 75	Cour.	21 50	22 40	Cour.	63 [illegible]0	63 3[illegible]
Proch.	48 75	48 7[illegible]	Proch.	21 65	21 50	Proch.	60 .0	60 ..
J.-A.	4[illegible] ..	44 25	J. Août	2[illegible] 25	[illegible]0 40	J. Août	5[illegible] 80	[illegible]8 8[illegible]
4 dern	42 75	43 ..	4 der.	[illegible]5 90	[illegible] 95	4 dern	56 85	[illegible]0 7[illegible]
Blés			4 nov	[illegible]	1[illegible] 95	4 nov.	50 8[illegible]	5[illegible] 7[illegible]
Cour	28 70	28 65	**Lin**			Corbeil 65		[illegible]
Proch.	27 80	27 90	Cour.	41 [illegible]0	41 25	**Sucres**		
J.-A.	26 65	26 70	Proch	41 75	41 [illegible]0	Cour.	32 12	31 87
4 dern	[illegible]3 10	[illegible]2 95	J. Août	[illegible] 75	[illegible] 75	Proch	32 25	3[illegible] 12
4 nov	[illegible]3 10	22 9[illegible]	4 dern	[illegible] ..	[illegible] ..	J. Août	32 37	[illegible]2 25
Seigles			**Colza**			4 dern	31 75	31 62
Cour.	19 ..	18 90	Cour.	5[illegible] ..	5[illegible] 75	4 nov.	3[illegible] 75	3[illegible] 62
Proch	16 2[illegible]	1[illegible] 2[illegible]	Proch	5[illegible] 75	55 ..	Roux.	30 50	30 50
J. Août	1[illegible] 25	15 40	J. Août	55 ..	55 25	Raffin.	103 50	103 [illegible]0
4 dern	13 90	[illegible] ..	4 dern	55 50	55 [illegible]0	Circulat.	...	...
4 nov	13 90	14 ..						

BOURSE DE LILLE DU 9 JUIN

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 400	418 ..	12[illegible] ..	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	...	500 10	Bains lillois	...	400 ..
» 68, r. 500	...	12[illegible] 50	[illegible]	...	[illegible]
» 77, r. 500	...	39[illegible] ..	[illegible]	...	140 ..
» 8[illegible], r. 400	...	[illegible]	[illegible]	...	[illegible]5 ..
» 8[illegible]	...	40[illegible]	[illegible]	...	[illegible]00 ..
» 87, r. 400	...	[illegible]	[illegible]	...	535 ..
» 93, r. [illegible]	...	30[illegible] 50	CHARBONNAGES		
Conb.-T. [illegible]	...	46 ..	Anzin [illegible]	10400	1521[illegible] ..
Roubaix 1893	...	436 ..	Anzin, [illegible]	5500	5[illegible]0 ..
Amiens	...	122	Blanzy	...	476[illegible] ..
Dép. du Nord	419	12[illegible] ..	[illegible]	123[illegible]	19[illegible]0 ..
Tourcoing [illegible]	...	1[illegible] ..	[illegible]	2975	2[illegible]0 ..
Armentières, [illegible]	...	103 ..	[illegible]	...	1[illegible]00 ..
Douai, libéré	...	[illegible]	[illegible]	...	1[illegible]0 ..
Valenciennes	...	[illegible]	[illegible]	600 ..	19[illegible] ..
Ferey, Dacr.	...	[illegible]	[illegible]	...	9[illegible] ..
[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	1000	10[illegible]0 ..
[illegible]	...	1[illegible] ..	[illegible]	1[illegible]42[illegible]	1[illegible]30 ..
[illegible]	...	112[illegible]	[illegible]	...	1320 ..
[illegible]	...	30[illegible]	[illegible]	760	76[illegible] ..
[illegible]	...	126 2[illegible]	[illegible]	...	6[illegible] ..
[illegible]	...	48[illegible] ..	[illegible]	...	[illegible]75 ..
[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	...	14[illegible]0 ..
[illegible]	...	[illegible]	Lens	...	3[illegible]0 ..
[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	39 ..	391 ..
[illegible]	...	1[illegible]0 ..	Liévin	1830 ..	1[illegible]30 ..
[illegible]	...	...	[illegible]	...	10900 ..
[illegible]	...	[illegible]0 ..	[illegible]	...	215[illegible] ..
[illegible]	...	58[illegible] ..	Meurchin	597[illegible] ..	[illegible] ..
[illegible]	...	[illegible]0 ..	[illegible]	850 ..	850 ..
[illegible]	...	4[illegible] ..	[illegible]	...	...
[illegible]	...	[illegible]	[illegible]	...	[illegible]7[illegible] ..
[illegible]	...	[illegible]93 75	Vicoigne et N.	2235 ..	22[illegible]0 ..
[illegible]	...	91[illegible] ..	OBLIGATIONS		
[illegible]	...	...			
[illegible]	...	30[illegible] ..	[illegible] 1877	471 50	4[illegible]1 [illegible]0
[illegible]	...	...	[illegible] 189[illegible]	...	516 [illegible]0
[illegible]	...	3[illegible]00 ..	[illegible]	...	[illegible]46 ..
[illegible]	760 ..	25[illegible] ..	Liévin 1883	...	6[illegible]3 ..
[illegible]	...	5[illegible]0 ..			

Marchés de Lille du 9 juin 1898

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 106 50 à .. .. .. 88 degrés, cote com., 3[illegible] .0 à .. .. .. n° 3, cote com., ... à .. .. ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 35 .. .. .. — Mélasse (cote com.), ... à .. ..

Cours de clôture au comptant du 9 juin

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
103 10 ..	3 0/0	103 17 ..
...	...	...
101 45 ..	3 0/0 amortissable	101 63 ..
106 85 ..	3 1/2 0/0 1883	106 40 ..